

Avis n°18-42117

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/18-42117/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **13**

Annonce No **18-42117**

Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CPRP SNCF.

Correspondant : Bartoli Chantal, Responsable achats, 17 avenue du général leclerc 13347 Marseille Cedex 20, tél. : 04-95-04-07-69, courriel : chantal.bartoli@cprpsncf.fr.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp> .

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Protection sociale.

Objet du marché : les prestations, objet du présent marché, concernent les travaux d'électricité et maintenance des installations électriques courant forts - courants faibles des locaux de la CPRPSNcf. à Marseille.

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : 45310000

Objets supplémentaires : 45311000.

Lieu d'exécution : dans les locaux de la CPRPSNcf. à Marseille.

Code NUTS : -FRL04.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 2 an(s).

Caractéristiques principales :

le marché concerne la réalisation de Travaux d'électricité et maintenance des installations électriques courants forts - courants faibles des locaux de la CPRPSNcf. à Marseille.

Les travaux se déroulent en milieu occupé.

les installations concernées et les natures et spécifications des travaux et prestations à réaliser sont précisées au Cahier des Clauses Techniques Particulières et au Bordereau des Prix annexés à l'acte

d'engagement

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : en application des articles 78 et 80 du décret du 25 mars 2016, le présent marché est passé sous la forme d'un accord cadre exécuté à bons de commande, avec les montants minimum et maximum suivants :

Pour la période ferme de 2 ans :

- minimum : 350 000 euro(s) Ht
- maximum : 860 000 euro(s) Ht

En cas de reconduction

- minimum : 350 000 euro(s) Ht
- maximum : 1 215 000 euro(s) (H.T.).

Nombre de reconductions éventuelles : 1.

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : le marché est conclu pour une durée ferme de 2 ans à compter de la date de notification de l'ordre de service. Il est reconductible 1 fois pour une nouvelle période de 2 ans. Ladite reconduction est tacite. La reconduction arrivera au terme de la période ferme ou à l'atteinte du montant maximum si celui ci intervient avant.

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : financement sur les ressources propres de la Cprpsncf.

Paiement unique à la réception de chaque bon de commande.

délai de paiement de 30 jours.

avance conformément à l'article 110 du décret du 25 mars 2016.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : un groupement peut être conjoint, solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plusieurs groupements.

un groupement solidaire est préféré mais la forme du groupement est libre au stade du dépôt de la candidature. Néanmoins, au regard des caractéristiques techniques du marché, la CPRPSNcf. se laisse la possibilité de demander au groupement attributaire du marché de modifier sa forme afin qu'il soit solidaire.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : il n'y a pas possibilité de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Il n'y a pas de possibilité de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : en application de l'article 55-iv du décret du 25 mars 2016, les candidats qui n'auront pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés dûment complétés, datés et signés, dans le délai imparti, seront éliminés.

conformément aux dispositions de l'article 55-i, avant l'examen des candidatures, si le pouvoir adjudicateur constate que des pièces dont la production était réclamée sont absentes ou incomplètes, il

peut décider de demander aux candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai approprié, identique pour tous. Après analyse des dossiers de candidature, éventuellement complétés, ne seront pas admises :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 ;
- les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées aux articles 44 et s. Du décret du 25 mars 2016 et à l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics. La liste des documents est fixée dans le présent règlement de la consultation ;
- les candidatures ne présentant pas la capacité technique et professionnelle minimum spécifié au V.3 du règlement de consultation.

Référence professionnelle et capacité technique - Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : afin de garantir à la CPRPSNcf. des candidats capables de gérer des plans de charges aléatoires et de mobiliser des équipes conséquentes, simultanément, un niveau minimal de capacité technique est introduit. Ainsi le candidat doit justifier du niveau de capacité professionnelle égal ou supérieur aux niveaux définis par la qualification QUALIFELEC suivante :

Mgti - moyen et Gros Tertiaire Industrie - classe 4 : de 20 à 49 exécutants.

Marché réservé : non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : la capacité technique et professionnelle minimum requise est la suivante : MGTI - moyen et Gros Tertiaire Industrie : Classe 4: de 20 à 49 exécutantsle référentiel de qualification est consultable sur www.qualifelec.frLa preuve de ces capacités est apportée soit par la production de copies des certificats

de qualification obtenus et en vigueur, soit par tout moyen de preuve démontrant une capacité professionnelle équivalente (par exemple attestations de capacité délivrées par des maîtres d'ouvrage).;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'entreprise.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 27 avril 2018, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
18.MA.6.013.

Renseignements complémentaires : une visite du site d'exécution des travaux est obligatoire pour présenter une offre. À cet effet, les candidats participeront à l'une des deux visites organisées :

- soit le 09/04/2018 à 09h30;

- soit le 10/04/2018 à 09h30;

à l'issue de la visite, un certificat de visite daté et signé leur sera remis qui devra impérativement être joint à leur offre. Pour toute question liée à la visite, les candidats peuvent contacter :

Gabrielle MARATRAT (service des achats) gabrielle.maratrat@cprpsncf.fr au 04 95 04 61 91.

les visites auront lieu au maximum 7 jours avant la date limite de remise des offres.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour finaliser leur proposition, les candidats doivent faire parvenir au plus tard le 16/04/2018 à 16 heures leur demande écrite éventuelle via la plateforme de dématérialisation (<https://www.achatpublic.com>) ou à l'attention du service achats par télécopie (04.95.04.05.26) en précisant en objet " Demande de renseignements ".

Les candidats devront s'assurer de la bonne réception de leurs questions dans les délais. Il ne sera procédé à aucune réponse aux questions arrivées hors délai. une réponse commune sera mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation (<https://www.achatpublic.com>), s'il s'agit de compléments nécessaires à l'établissement de l'offre, et ce au plus tard, pour les dernières réponses, le 20/04/2018. la CPRPSNcf. se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Celles-Ci seront envoyées au plus tard le 20/04/2018. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. il est rappelé aux candidats que pour être destinataires des réponses ou de modifications du DCE ils doivent impérativement s'être identifié avec une adresse courriel valide lors du retrait du DCE. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, les dispositions précédentes seront aménagées en fonction de cette nouvelle date.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27 mars 2018.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : CPRPSNcf. service des achats.

Correspondant : Mme BARTOLI Chantal, 17 avenue Général Leclerc, 13347 Marseille Cedex 20, , tél. : 04-95-04-07-69, , télécopieur : 04-95-04-06-59, , courriel : chantal.bartoli@cprpsncf.fr, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_whkpVkteho .

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal de Grande Instance 6, rue Joseph Autran 13006 Marseille, tél. : 04-91-15-50-50, télécopieur : 04-91-54-42-90.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Grande Instance 6, rue Joseph Autran 13006 Marseille, tél. : 04-91-15-50-50, télécopieur : 04-91-54-42-90.